CONCOURS DE TECHNICIEN 2024

EXTERNE
SPÉCIALITÉ « ESPACES VERTS ET NATURELS »

ÉPREUVE DE QUESTIONS

NOTE OBTENUE : 15.50 / 20

Question 1 : La trame noire.

Note à l'attention du
Directeur des Services Techniques

Objet : La trame noire
Référence : NOTE 11-04-24

Les élus de la communauté de communes de Technicom envisagent l'élaboration d'une trame noire pour le territoire.
Il est nécessaire de comprendre les différents enjeux et aussi les solutions de mise en œuvre.

Les enjeux de la trame noire sont les suivants :

- Enjeux écologiques : la pollution lumineuse a un fort impact sur la biodiversité comme par exemple les oiseaux migrateurs qui se retrouvent déboussolés par les lumières des villes, les insectes sone l'energie attirés par la lumière des éclairages artificiels et meurent par la chaleur émise par les lampes.
- Enjeux économiques : l'éclairage public consomme de l'énergie électrique pour fonctionner qui est un coût important pour chaque collectivité. La réduction de l'éclairage impact directement le coût de la consommation électrique et diminue aussi le risque de pannes et donc du coût d'entretien.
- Les enjeux sociaux : la population comprend la nécessité de réduire les temps d'éclairage mais parfois le sentiment d'insécurité inquiète les riverains.
  Il est important de rappeler qu'une étude scientifique a mis en évidence que la diminution de l'éclairage n'impacte en rien le taux de criminalité.
  Les enjeux techniques : la trame noire n'est pas uniquement l'extinction de l'éclairage public. Il est aussi possible d'effectuer des abaissements d'intensité lumineuse.
  Il faut donc adapter les luminaires et parfois le câblage pour gérer aux mieux ces diminutions ou variations.

  Les principales étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

- Analyse technique et financière : ce contrôle vérifiera les armoires, les câblages et les lampadaires (comprenant la lampe et la lanterne). Il faut vérifier le fonctionnement si une modification est possible (baisse d'intensité, durée de fonctionnement).
- Sensibilisation et concertation avec les habitants.
  Il est conseiller d'associer les habitants à cette réflexion par la mise en place de réunions publiques, et de supports de communication (flyer, lettre intercommunal).
  Ces réunions doivent mobiliser des référents extérieurs (gendarmerie pour la sécurité, des astronomes, des naturalistes, des médecins) pour répondre aux différentes inquiétudes et expliquer l'intérêt de la démarche.
- La délibération des différents conseils municipaux pour permettre de valider les nouveaux horaires et créer ainsi l'arrêté du maire.
- Informer la population. La lettre du maire ou l'echo de la commune permettra d'informer et d'expliquer tous les bénéfices de ce choix.
- Réaliser les travaux en modifiant les horaires des horloges astronomiques, en installant des leds
- Pose de signalisation pour indiquer les zones non éclairées.

La mise en œuvre d'une trame noire au sein de la communauté de communes de Technicom a de réels bénéfices mais sera confrontée à la réticence d'une partie de la population. La communication et la sensibilisation sont importants pour un tel projet.

Question 2 : Création d'une aire de jeux

a. Pour créer une aire de jeux dans un espace vert, il faut suivre les principes suivants :
   *Choisir un environnement sans risque à proximité d'accidents « prévisibles ». Il est toutefois possible de clôturer afin de limiter ces risques.
   L'accès doit « mot illisible » à tous (personnes valides et handicapées).
   *Diversifier les activités des structures de jeux pour permettre son attractivité à long terme et éviter une lassitude.

*Proposer des jeux pour les différentes tranches d'âge et différentes conditions. Cela permettra à chaque tranche d'âge de jouer en toute sécurité et quiétude.
*Choisir un sol de sécurité adapté
*Choisir des jeux aux normes et homologués
*Penser à installer du mobilier complémentaires (banc pour s'asseoir, corbeille…)
*Choisir la procédure de marché public adaptée en fonction du coût du projet

b. Le suivi d'une aire de jeux est nécessaire et obligatoire.
   Son suivi a une trace écrite : le registre de sécurité. Chaque aire de jeux, a un registre de sécurité permettant de notifier l'ensemble des éléments de vérifications et de contrôles obligatoires.

Au niveau de la maintenance, il y a 3 types de contrôles :
- Le contrôle visuel de routine : l'agent vérifiera régulièrement si l'aire de jeux ne présente aucun risque manifeste (ex : bouteilles cassées, cordage déserré,…).
- Le contrôle fonctionnel permettra de vérifier le fonctionnement du jeux (état du sol, fixation du jeu, usure…). L'agent le réalisera entre 1 et 3 mois.
- Le contrôle annuel principal est en général réalisé par un bureau de contrôle. Il vérifiera si le jeu est conforme par rapport aux données du fabricant. Il vérifiera l'état de corrosion et/ou le pourrissement des jeux.
  Il réalisera aussi des tests de listage et de chute appelé test HIC.

c. Pour permettre d'intégrer l'accessibilité dans la conception de ce projet, il me semble intéressant d'intégrer au début du projet un groupe de personnes en situation d'handicap pour prendre leurs avis et commentaires.
   Il faudra l'ensemble des normes d'accessibilité afin de les respecter dans le projet.
   Le choix des matériaux (accès, sols, jeux, clôtures,) devront permettent l'accessibilité PMR.

Question 3 : La Renaturation

a. La renaturation est une opération permettant à un milieu transformé par l'homme de retrouver son état naturel initial. Hormis cette objectif de retrouver son état naturel, la renaturation répond aux objectifs de zéro artificialisation, nette (ZAN) fixé pour 2050.
Cette renaturation de certains sites compensera ainsi l'artificialisation « mot illisible » d'autres sites.
Toutefois, la renaturation répond aux besoins d'espaces de nature dont les villes manquent.
La renaturation répond ainsi à 3 enjeux :

- La reconquête de la biodiversité, la renaturation permettra de retrouver des essences végétales et espèces animaliers
- L'adaptation au changement climatique par la création d'îlots, de fraicheur ou de zones tampons en cas d'inondation.
- L'amélioration de la santé et du cadre de vie. La renaturation permettra de créer des espaces de détente dans des lieux de verdure.

b. Les collectivités peuvent identifier « leur potentiel de renaturation » en cartographiant leur territoire.
Les espaces à renaturer comme les places publiques, les parkings, les cours d'école, les cimetières, les friches seront indiquées sur cette carte.
Une visite sur site permettra d'évaluer plus précisément leur potentiel de renaturation.

c. Pour permettre à un espace destiné à la renaturation de retrouver son « état naturel », il faut procéder de la manière suivante :
- Étude du sol et du projet
L'étude de sol permettra de connaître « l'état » de la terre (pollution, composition du sol…)
Cette étude impactera directement le projet comme pour une zone humide ou une prairie sèche.

- Favoriser les écotypes locaux en choisissant des espèces de flores locales pouvant s'adapter au milieu. La collecte de graines à proximité peut être réalisée.
- Réussir le semi des espèces sauvages en choisissant des techniques adaptées en fonction du milieu (sol, pente…) comme par exemple l'hydroseeding sur des talus.
- L'entretien sera le point important de la réussite du projet de renaturation.

Cet entretien devra être modéré et réfléchi pour favoriser les floraisons et le resemis naturel.

Question 4 : Parc à caractère patrimonial

a. Les enjeux liés à la rénovation de ce type d'espaces verts à caractère patrimonial sont très variés. L'enjeu culturel et historique est important pour ce type de rénovation. Ce site a une forte identité historique. Il est donc nécessaire de conserver l'esprit initial en mettant en valeur les éléments remarquables du site.
L'enjeu environnemental et botanique est aussi à prendre en compte. Ce type de parc possède des arbres remarquables à conserver et à protéger. Certaines zones possèdent un microécosystème à identifier et à protéger.

L'enjeu social et notamment l'impact auprès des visiteurs et de la population peut être négatif.
Il est nécessaire de présenter et de communiquer sur le projet en amont.
Le dernier enjeu est celui économique.
La rénovation d'un parc peut être couteuse, le projet doit donc étudier en amont l'état des lieux du site et prendre en compte certaines rénovations d'éléments historiques plus coûteux généralement.
Le projet tiendra compte de l'entretien futur afin de limiter ses coûts (temps d'entretien…) et ses besoins en eau.

b. Afin d'associer les habitants à ce projet, on peut proposer les pistes suivantes :

- Création d'une boîte à idées (sur site ou ligne)
- Effectuer des réunions publiques (concertation…)
- Communiquer sur le projet (affichage, internet…)
- Travailler avec les écoles, des associations pour la mise en place et/ou réflexion de petits projets
- Associer l'association « société historique » pour connaître un peu plus l'histoire du site et s'en imprégner dans le projet.